



LE 6B

LIEU DE TRAVAIL PARTAGÉ POUR LES ARTISTES ET LES CRÉATIFS

CÉCILE OFFROY

Le 6b est implanté depuis 2009 dans une **friche industrielle à Saint-Denis (93)**, au cœur d'un quartier en pleine transformation. Connu pour ses fêtes emblématiques, le 6b est aussi un **espace de travail permanent qui accueille des créatifs du nord-est parisien, notamment des plasticiens**, artistes particulièrement exposés à la précarité. Après un **développement très rapide** (en 2015, le 6b comptait 171 résidents, quinze salariés permanents et une cinquantaine de travailleurs occasionnels), le lieu cherche aujourd'hui à se stabiliser.



►► Présence artistique et aménagement urbain

En 2008, le festival Futur en Seine commande une **installation éphémère** au collectif d'architectes Exyzt. Un immeuble de bureaux bientôt désaffecté, appartenant au groupe Alstom, est repéré à Saint-Denis (93). Il se situe dans un *no man's land* industriel délimité par la gare, le canal Saint-Denis et la Seine, destiné à être transformé en éco-quartier mêlant habitat social et accession à la propriété. Le projet envisagé pour Futur en Seine ne verra jamais le jour. Mais, en 2009, une vingtaine de créatifs issus d'Exyzt (architectes, cinéastes, plasticiens, etc.) **installent leurs ateliers dans le lieu**, sur 2 000 m² d'anciens bureaux, au



titre d'un bail précaire de vingt-trois mois. L'association du 6b, dont le nom fait référence à l'adresse du bâtiment, est née.

Parmi les fondateurs, l'architecte Julien Beller, actuel président du 6b, précise : « *L'idée était d'ouvrir ce vide à des gens de Saint-Denis qui en avaient besoin. Des artistes, des associations, mais aussi des entreprises de l'économie sociale et*

solidaire. » Le lieu entend aussi « offrir une tribune de réflexion¹ » sur les mutations du quartier, conviant habitants et « personnalités de la vie associative, culturelle et politique ». Il s'agit de « **fabriquer la ville, d'inventer une urbanité évolutive, ouverte sur le monde** ». Dans cette perspective, le 6b adhère au réseau Ville hybride², qui vise à « mettre l'homme – son histoire, sa culture – au cœur des projets d'aménagement ».

En 2011, le collectif investit les espaces extérieurs le long du canal Saint-Denis et organise la première édition du **festival Fabrique à rêves** (FAR). Pendant tout un été, sa scène, sa piste de danse, sa plage et ses jardins aménagés pour l'occasion accueillent pêle-mêle spectacles, parades, expositions, installations, ateliers, soirées électro, « brocantros » et barbecues au fil de l'eau. Organisée en partenariat avec « des compagnies, des associations, des habitants », la FAR « permet de redonner vie aux berges du canal et crée un espace public de convivialité au sein du quartier Pleyel-Confluence », qui attire un public jeune et parisien aussi bien que les riverains et les familles des environs.

Séduit par l'effervescence de la FAR et la « puissance médiatique³ » du 6b, devenu « un lieu incontournable » des nuits parisiennes, le nouveau propriétaire du site – le promoteur et aménageur Brémond – voit dans la **présence des artistes un amplificateur de l'attractivité du quartier** et un « argument commercial » pour les futurs habitants. Il intègre le 6b dans ses plans et met l'ensemble de l'immeuble (7 000 m²) à la disposition du collectif, dans le cadre d'un contrat de prêt à usage pour une durée déterminée. L'association ne paie plus de loyer, mais lui incombent désormais l'entretien et la mise en conformité du site.

Les résidences se développent. En 2015, le 6b accueille sur six étages **plus de 170 personnes morales, représentant 225 travailleurs.** « Le lieu accueille des professionnels, des associations et des individus passionnés : artistes, architectes, musiciens, cinéastes, graphistes, artisans, travailleurs sociaux, etc. » Chaque entité dispose d'un espace de travail individualisé – atelier ou bureau – loué 11 € le mètre carré par mois. Les résidents du 6b ont aussi accès à des **équipements, des services et des espaces**

¹ Cité par Robin d'Angelo, « Au 6b, la gentrification heurte », article du 27 août 2014 sur www.streetpress.com

² www.villehybride.fr

³ Rabia Enckell, consultante pour Brémond, citée par Robin d'Angelo, *ibid.*

mutualisés : une salle d'exposition, une salle de sérigraphie, un four à céramique, une salle de danse, un café-restaurant ouvert au public, une base bois, un camion... Deux structures d'éducation à l'environnement y sont également installées, l'une associative, l'autre rattachée à la communauté d'agglomération, Plaine commune. En promouvant une **conception large, ouverte et « hétéronome⁴ » de la culture**, le 6b s'inscrit dans la tradition des friches culturelles telles qu'elles se sont développées en Europe depuis les années 1970.

►► Consolidation des parcours des plasticiens

Ainsi, **70 % des occupants du 6b sont des artistes plasticiens.** La modicité du coût des espaces de travail est particulièrement intéressante pour les jeunes artistes. « *Beaucoup trouvent ici un premier atelier. Certains restent car ils aiment l'esprit du lieu. D'autres partent lorsque ça commence à marcher pour eux, ils cherchent à se rapprocher de leur galerie, de Paris.* » Ceux qui n'occupent pas leur atelier pendant une période donnée

⁴ Philippe Henry, « Les Friches culturelles d'hier à aujourd'hui : entre fabriques d'art et démarches artistiques partagées », 2013, sur www.opale.asso.fr

⁵ Rapport Langlois-Mallet, région Île-de-France, 2008.

⁶ www.fraap.org

⁷ www.opale.asso.fr

Artistes-plasticiens : des travailleurs culturels particulièrement précaires

Quelle que soit la profession, la situation d'auteur recouvre des réalités très contrastées avec, d'un côté, un petit nombre parvenant à vivre très largement de leur activité de création et, de l'autre, une population nombreuse dont les revenus tirés de la création artistique sont très faibles.

Une étude parue en 2008 estime le nombre de plasticiens franciliens entre 30 000 et 40 000⁵. Sur les 21 687 d'entre eux inscrits à la Maison des artistes (les plus professionnalisés), plus de la moitié déclarait un revenu annuel inférieur à 8 290 €. Dans ce contexte de précarité économique et sociale, de nombreux artistes exercent une activité parallèle pour subsister et/ou sont bénéficiaires des minima sociaux.

Rappel : est considéré comme « artiste plasticien professionnel », d'un point de vue légal, celui qui est identifié à la Maison des artistes. Les artistes dits « assujettis » y cotisent mais leurs revenus sont trop faibles pour qu'ils puissent dépendre de ce régime de sécurité sociale. Les artistes dits « affiliés » bénéficient de la couverture sociale du régime. L'affiliation est automatique pour les artistes déclarant un bénéfice artistique supérieur au seuil de 8 703 € (en 2016).

Pour en savoir plus :
Fédération des réseaux et associations d'artistes plasticiens⁶ (Fraap).
Fiche « Les collectifs d'arts plastiques et visuels », Opale⁷.

ont la possibilité de le sous-louer à un autre plasticien. Cela leur permet d'alléger leurs charges, tout en optimisant l'utilisation des espaces.

L'accès au 6b est prioritairement **ouvert aux artistes résidant ou travaillant sur le territoire**, qui souscrivent aux valeurs de l'association (entraide, ouverture sur l'environnement) et dont le projet nécessite de disposer d'un espace de travail quotidien. Cette **approche du professionnalisme en termes de projet de vie et non de notoriété, de statut ou de moyens de subsistance** conduit le 6b à ajuster son fonctionnement aux spécificités des parcours professionnels des plasticiens. Ainsi, le lieu est ouvert à ses résidents 24 heures sur 24, 7 jours sur 7 et les jours fériés pour « *s'adapter aux besoins de ceux, et ils sont nombreux, qui ont un boulot alimentaire* ». Le 6b se vit comme « *une pépinière, un lieu innovant qui met à la disposition des personnes qui y travaillent les outils nécessaires à leur évolution* ». Les **dynamiques collectives** à l'œuvre dans le lieu contribuent à **rompre l'isolement** des travailleurs et stimulent le **développement des micro-entreprises** du secteur. La salle

Une salle de sérigraphie en partage

Le 6b dispose d'un atelier de sérigraphie ouvert aux plasticiens et à l'ensemble de ses résidents. L'investissement de départ (insolense, écrans, etc.), assez coûteux, a été réalisé par l'association. « *La salle de sérigraphie est une vraie plus-value au 6b, la plupart des artistes n'auraient pas les moyens de se payer individuellement le matériel.* » Pensée comme une activité collective, la sérigraphie stimule les collaborations entre artistes et permet d'expérimenter une diversité de techniques (dessin, photographie) et de matériaux (papier, carton, textile, métal, etc.). « *Certains artistes se mettent à exploiter les possibilités de la sérigraphie et leur travail s'en trouve renouvelé, c'est très intéressant.* » La gestion de la salle, de la gestion des plannings au nettoyage, en passant par la commande des fournitures, est entièrement prise en charge par les utilisateurs.

de sérigraphie (cf. encadré), la participation conjointe des résidents à la vie du lieu et aux événements, telles les journées portes ouvertes, encouragent l'interconnaissance, la coopération, les projets communs, voire les **échanges économiques** (sous-traitance, cotraitance...) entre résidents, ainsi que la formation informelle par les pairs. Les expositions présentées sont toutes collectives. Le rayonnement et les ressources du 6b alimentent ainsi le collectif et vice-versa.

► ► Croissance rapide et effets de seuil

Le développement du 6b se caractérise par son ampleur et son étonnante rapidité. Le **nombre de ses résidents a été multiplié par huit entre 2009 et 2015**. Ce sont eux qui le dirigent et le font vivre au quotidien, même si la participation des uns et des autres au projet collectif est parfois inégale. « *Chacun d'eux exerce son métier, son art au sein d'une centaine d'ateliers et bureaux, et participe à la vie des espaces communs de*

création, de convivialité et de diffusion. » Le conseil d'administration, où siègent une quinzaine de membres, se réunit chaque semaine. Tout résident peut y assister ou y soumettre une question à l'ordre du jour.

Si le fonctionnement du lieu est toujours irrigué par ses **racines autogestionnaires**, les résidents ont progressivement délégué certains aspects de la vie associative à des salariés, par exemple l'administration, l'entretien du bâtiment, la programmation des événements, le gardiennage, le bar ou encore le recouvrement des participations aux frais. Le premier salarié a été embauché en 2011 à un poste polyvalent d'administration/régie bâtiment. Quatre ans plus tard, **ce sont quinze salariés administratifs et techniques qui composent l'équipe permanente**, soit treize équivalents temps plein, auxquels il faut ajouter **une cinquantaine d'intermittents et de saisonniers**, indispensables à la tenue des manifestations et du festival. Sous l'effet de cette montée en puissance, la configuration de l'équipe n'est pas encore stabilisée et les profils de poste sont régulièrement réajustés en fonction des besoins de

l'organisation. L'embauche d'un directeur est aujourd'hui envisagée.

Le budget du 6b a, lui aussi, connu une croissance exponentielle avec la densification de l'activité, des résidents et du public. Il représente plus de 850 000 € en 2014. Son modèle économique repose sur des **produits composés à 75 % de ressources propres** : loyers et participations aux frais des résidents en premier lieu (60%), mais aussi recettes de bar (27%), locations ponctuelles, billetterie et cotisations. Les incidences fiscales des recettes commerciales, la faiblesse des fonds associatifs au regard des besoins en investissement et en trésorerie amènent aujourd'hui le 6b à s'interroger sur l'opportunité d'un passage en SCIC. Les subventions et aides à l'emploi représentent environ un quart du budget annuel. D'abord soutenu pour l'organisation de la Fabrique à rêves, le 6b bénéficie d'un « capital sympathie » de la part des collectivités locales dont il dépend et de la politique de la ville. Depuis 2015, **le lieu est aidé** au fonctionnement et à l'investissement, **au titre des « fabriques de culture »**, dispositif régional d'appui aux lieux culturels dits « intermédiaires⁸ ».

Chiffres clés

- **171 résidents** personnes morales, représentant **225 travailleurs**.
- **25 000 personnes** accueillies chaque année.
- **15 salariés** permanents, soit **13 équivalents temps plein**.
- Plus de **50 intermittents et saisonniers**, soit **7 équivalents temps plein**
- Budget annuel (2014) : **850 000 €**.
- **Ressources propres : 75 %** en 2014 (640 000 €), dont près de 450 000 € de participation aux frais (loyers) provenant des résidents et 130 000 € de recettes de bar.
- **Aides publiques : 25 %** en 2014 (214 000 €) : ville de Saint-Denis, conseil départemental de Seine-Saint-Denis, conseil régional d'Île-de-France et politique de la ville pour l'essentiel.

⁸ www.iledefrance.fr

►► Au cœur du développement territorial à venir

Côté publics, **la FAR attire chaque été plus de 15 000 personnes** au 6b, contribuant à asseoir son identité singulière de « *spot de la vie culturelle alternative*⁹ », à la croisée de la convivialité, de la création et de la diffusion artistique. En 2015, les premiers immeubles d'habitation sont sortis de terre ; ce voisinage rend désormais exceptionnel le maintien des événements les plus bruyants. La programmation du 6b est vouée à « s'assagir », mais surtout à gagner en régularité et à s'étendre sur l'année. « *L'idée est de s'ouvrir davantage sur le quartier, tout en faisant le lien avec les projets de résidents* ». Depuis 2014, les actions culturelles de proximité (ateliers, jeux-parcours et parcours d'art urbain, portes ouvertes, boom des jeunes Dionysiens, théâtre-forum...) se sont multipliées.

Sur le plan immobilier, le **devenir du bâtiment** – dont la façade a été inscrite à l'inventaire du patrimoine industriel de la ville – est désormais lié à la stabilisation

⁹ Robin d'Angelo, *ibid.*

¹⁰ *Id.*

de l'association. À l'issue de sa réhabilitation par le promoteur en 2020-2021, il accueillera des entreprises culturelles et créatives, conformément au **contrat de développement territorial signé dans le cadre du Grand Paris** entre l'État et les villes qui composent Plaine commune. La réhabilitation induira inmanquablement de nouvelles conditions d'occupation des locaux. Les résidents du 6b espèrent ne pas se retrouver *in fine* les perdants de la « *gentrification heureuse*¹⁰ » dont ils ont été les vecteurs. D'autant qu'en cinq ans **le 6b a réussi à renouveler le rapport entre art et territoire** et à s'imposer comme un espace tout à la fois d'accompagnement, de brassage et de rencontres entre des artistes, des populations et des acteurs sociaux pluriels, souhaitant **œuvrer ensemble pour réhumaniser la ville**.

À RETENIR

Facteurs de réussite

- Lieu alternatif connu et attractif, public nombreux.
- Impact fort sur le territoire, relation originale à l'environnement.
- Réponse au manque d'espaces de travail pour les artistes de Seine-Saint-Denis et de Paris.
- Fonction forte de soutien à la professionnalisation des plasticiens et au développement de micro-entreprises.
- Création de quinze emplois permanents en cinq ans.
- Autofinancement à 75 %, faible dépendance aux financements publics.
- Souplesse, capacité à s'adapter aux évolutions.
- Capacité à mobiliser le partenariat et le mécénat (groupe immobilier Brémond pour le bâtiment).
- Gouvernance autogestionnaire et participative.

- Des relations de qualité avec les collectivités locales et la politique de la ville.
- Des perspectives de collaborations et d'échanges avec d'autres friches du territoire.

Freins/questions

- Incertitudes sur la pérennité du projet, au regard de la réhabilitation du bâtiment.
- Difficultés à mobiliser l'ensemble des résidents sur le projet collectif.
- Une croissance rapide, induisant des effets de seuil qui interrogent la forme associative et l'organisation interne.
- Peu de reconnaissance de la Direction régionale des affaires culturelles (Drac), peu de soutien des partenaires publics.

CONTACTS



contact@le6b.fr

www.le6b.fr

01 42 43 23 34



opale